

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar

Catégories approuvées par la Recommandation 4.7 de la Conférence des Parties contractantes.

Il importe de prendre connaissance des informations contenues dans le document intitulé *Note explicative et mode d'emploi*, avant de remplir ce formulaire.

1. Date à laquelle la Fiche descriptive a été remplie (ou mise à jour):

AOÛT 97

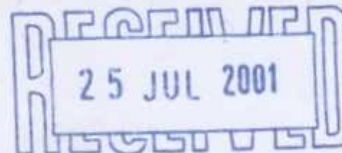
USAGE INTERNE SEULEMENT.

11	12	82
----	----	----

Date d'inscription

1	D	Z	0	0	1
---	---	---	---	---	---

Numéro de référence du site



2. Pays:

ALGERIE

3. Nom de la zone humide: LAC OUBEIRA

4. Coordonnées géographiques: 36° 50' N et 08° 23'E

5. Altitude: (élévation moyenne et/ou minimale et maximale) 25 m

6. Superficie: (en hectares) 2200 Ha

7. Descriptif: (bref résumé, portant sur les principales caractéristiques de la zone humide, 2-3 phrases maximum)

- Lac d'eau douce, d'une profondeur maximale de 4m, il est au centre d'un bassin versant de 9800 Ha; Stratégique pour les oiseaux d'eau, notamment les hivernants. Alimenté principalement par l'Oued Messida.

8. Type de zone humide (Veuillez encadrer les codes représentant les types de zone humide selon la liste jointe en Annexe I à la Note explicative et mode d'emploi)

marine/côtière: A . B . C . D . E . F . G . H . I . J . K

continentale: L . M . N . **O** . P . Q . R . Sp . Ss . Tp . Ts . U . Va . Vt . W . Xf . Xp . Y . Zg . Zk

artificielle: 1 . 2 . 3 . 4 . 5 . 6 . 7 . 8 . 9

Veuillez énumérer les types de zones humides par ordre décroissant (en commençant par celui qui domine):

9. Critères de Ramsar: (Veuillez encadrer les critères applicables; voir point 12 à la page suivante)

1a . 1b . **1c** . 1d | **2a** . 2b . 2c . 2d | **3a** . **3b** . **3c** | 4a . **4b**

Veuillez noter le critère qui caractérise le mieux le site: 2a

10. Une carte du site est elle jointe? Veuillez SVP cocher **OUI** -OU- **NON**

(Veuillez vous référer au document *Note explicative et mode d'emploi*, pour les renseignements qu'il est souhaitable de porter sur la carte.)

11. Nom et adresse de la personne qui remplit la Fiche: PARC NATIONAL D'EL-KALA

DEPARTEMENT ZONES HUMIDES (Melle BAKARIA.F)

Mr HARIDI .H)

12 - Justification des Critères RAMSAR

Critère 1c

- Maîtrise des Crues
- Barrière d'emprise de l'alluvionnement éolien
- Site d'hivernage d'une abondante faune aviaire (80 584 anatidés + Foulques en 1994).

Critère 2 a

Les espèces rares :

- Végétation

- * Trapa natans
- * Nymphaea alba
- * Nuphar luteum

- Faune

. Oiseaux:

- Oxyura leucocephala
- Aythya hyroca
- Plegadis falcinellus
- Anser anser
- Phoenicaptercus ruber
- Phalacrocorax carbo
- Ixobrychus minutus

. Mammifères

- Lutra lutra

Critère 3 a

Le Lac Oubeira abrite habituellement 20000 Oiseaux d'eaux, les grands effectifs sont dénombrés au début d'hivernage (Novembre, Décembre) Avant la période de recensement.

Critère 3 b

L'Oubeira abrite habituellement un nombre important d'oiseaux appartenant à des groupes particuliers comme ; Grèbe huppé, Grèbe a cou noir; Grand cormoran; hérons cendrés , Ibis falcinelle ; des milliers de canards et de limicoles en hiver ; Rapaces (Milon noir, Busard des roseaux et Circaète Jeau le blanc)

Critère 3c

Le Lac abrite habituellement le 1% de certaines espèces notamment les canards plongeurs :

- Fuligule moullon
- Fuligule milouin

Critère 4 b

Du point de vue piscicole le Lac abrite les espèces suivantes :

- . Barbus callensis: espèce autochtone
 - . Mugil cephalus
 - . Liza Ramada
 - . Anguilla anguilla
- } espèces migratrices

13 - Localisation générale

Le Lac Oubeira est situé à 4 Km à l'ouest de la ville d'El-Kala dans la Wilaya d'El-Tarf à l'extrême nord-est de l'Algérie. La grande ville la plus proche est Annaba (60 Km)

L'Oubeira est situé entre le Lac Mellah et le Lac Tonga.

14 - Caractéristiques physiques

. Géologie et géomorphologie

- Lac endoréique, d'eau douce, dont la profondeur maximale est de 4m.
- Le substrat est entièrement composé d'argile de numidie (Tertiaire), avec la présence des dépôts récents du quaternaire tout autour du Lac.
- Les alluvions limoneux (quaternaire) du fond de vallée sont localisés au sud est du Lac.
- Le Lac est alimenté essentiellement par l'Oued Messida et d'une dizaine de petits affluents des collines avoisinantes.

. Climat

- Vents dominants N.W (permanents)
- Pluviométrie annuelle entre 800 mm et 1000 mm

. Température

- Température de l'eau varie de 8,8 à 15,2° au Mois de Janvier.

. Qualité des eaux

- Eaux très turbides surtout en hiver (10 à 15 m au disque de Secchi en 1976) avec un pH variant entre 8 et 10,65.

15 - Valeurs hydrologiques

- Lac endoréique joue un rôle de réservoir permettant la maîtrise des crues de l'Oued El-Kebir.
- Le Lac constitue un dépotoir de sédiment provenant du bassin versant.

16 - Caractéristiques écologiques :

C'est le seul site du complexe humide de la région qui présente une organisation spatiale typique en ceintures de végétation (Helophytes) avec une importante superficie colonisée par des herbiers flottants d'hydrophytes.

En été, les ceintures de végétation sont bien visibles et pratiquement ininterrompues tout autour du Lac et ont une largeur et une densité différentes selon les rives; les ceintures les plus larges (environ 400 m) sont formées d'Helophytes Phragmites, Thypha et scirpe)

Les herbiers flottants par les Hydrophytes (Trapas natans, Myriophylle potamogetons..) et occupent le grande surface d'eau libre .

17 - Flore remarquable :

Ceinture d'helophyte indispensables à la nidification des oiseaux d'eau

Espèces rares : Châtaigne d'eau : Trapa natans (seules station en Algérie)

Nénuphar blanc : Nymphaea alba

Nénuphar faune : Nuphar luteum

18 - Faune remarquable:

Les oiseaux d'eau:

Les sédentaires: Blongios nain; Poule sultane Rousserolle turdoïde Butor étoilé, Busard des roseaux.

Les hivernais: Erismature a tête blanche; Grande aigrette spatule blanche; Oie cendrée, grand cormoran et plusieurs espèces de limicoles, Avocette.

Les oiseaux d'eau observés tout au long de l'année mais irrégulièrement :

- Ibis falcinelle
- Flamant rose

19 - Valeurs sociales et culturelles:

Un opérateur économique exploite le Lac Oubeira (ONDPA) office national de développement et de production aquacole (Mulet, barbeaux et carpes)

- Installation de culture arachidière sur le pourtour du Lac
- Présence d'un site archéologique (Megali Hique) au Sud Est du Lac
- Le Lac présente un aspect paysagers ouverts

20 - Régime foncier/propriété:

a / Site: Domanial

b/ Zones environnantes/Bassin versant:

- Des terrains domaniaux
- Terre agricole privé

21 - Occupation actuelle des sols:

a/ Sur le site: Exploitation de la carpe

b/ Région Voisine/bassin versant: Activités pastorales et quelques cultures saisonnières.

22 - Facteurs défavorables (passés, présents ou potentiels)

a - Espèces introduites : l'office national de développement et de production aquacole (ONDPA) a procédé a l'introduction de la carpe

Espèces et quantités introduits :

14/06/1985-----3150 000 alevins de (Aristichthys nobilis)

Hypophtalmiechthis molitrix et cteno phraryngolon idella)

25/04/1986-----3000000 d'alveins de cyprinus carpio et stizstedion

lucioperca)

b - La sécheresse : En 1990 le Lac à connu un assèchements Total dû probablement à l'effet conjugué de la sécheresse des dernières années et au compagnes de l'eau.

c - Extension de l'agriculture spéculative autour du Lac (Arachides, pastèque et melon)

d - Pompage illicite à des Fins d'irrigation

e - Le déversement des eaux usées provenant de l'agglomération du village El-Frine, une partie d'El-Kala et la cité Djefal Torki

23 - Mesures de Conservation en Vigueurs :

- Lac classé en zone de protection du Parc National d'El-Kala
- Statut des Parcs Nationaux N° 83/462 du 23 Juillet 1983
- Loi de l'environnement N° 83/462 du 05 Février 1983.

24 - Mesures de Conservation proposées mais p: s encore appliquées

Plan de gestion de l'ensemble du complexe des zones humides du Parc en cours de préparation.

25 - Recherche scientifique en cours et équipementsRecherche en cours:

- Etude sur le fonctionnement hydraulique du Lac
- Diagnostic sur la qualité des eaux du Lac
- Etude de la dynamique de la faune (ni faune nichantes et hivernante ; Poissons ; Insectes) et la flore

Equipements en cours:

- Mirador d'observation
- Brigade de surveillance

26 - Education et sensibilisation à la Conservation

- Tour d'observation

27 - Loisirs et Tourisme

Néant

28 - Juridiction :

. Juridiction Territoriale: l'état

. Juridiction fonctionnelle:

a) Plan d'eau: Ministère d'équipement

b) Terrains périphériques: Ministère d'Agriculture et de la Pêche

29 - Autorité de gestion

Parc National d'El-Kala

30 - Référence

KAHLI (1996): Contribution a l'étude de l'écologie des Cyprinidés dans le Lac Oubeira. Ingéniorat

BELHADJ.G (1996): Atlas des Oiseaux nicheurs dans le Parc National d'El-Kala. Magister.

MIRI.H (1996): Etude la Végétation aquatique du Lac Oubeira. Magister

MEDDOUR.A (1987): Parasites of fish water for Lac Oubeira. Master

BOUGUessa.S (1193): Etude du développement larvaire chez les Odonates du Lac Oubeira. Magister